

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires étrangères

– Table ronde, ouverte à la presse, sur les conséquences régionales et géopolitiques du conflit au Moyen-Orient suite au déclenchement de l'opération américano-israélienne *Fureur épique*, avec la participation de M. Romaric Roignan, directeur de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au ministère de l'Europe et des affaires étrangères, Mme Camille Lons, directrice-adjointe du bureau de Paris du Conseil européen pour les relations internationales (ECFR), chercheuse spécialiste des pays du Golfe, et M. Thierry Coville, chercheur spécialiste de l'Iran à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).2

Mercredi

25 mars 2026

Séance de 11 heures

Compte rendu n° 49

SESSION ORDINAIRE 2025-2026

Présidence
de M. Bruno Fuchs,
Président



La commission procède à une table ronde, ouverte à la presse, sur les conséquences régionales et géopolitiques du conflit au Moyen-Orient suite au déclenchement de l'opération américano-israélienne *Fureur épique*.

La séance est ouverte à 11 h 10.

Présidence de M. Bruno Fuchs, président.

M. le président Bruno Fuchs. Chers collègues, notre ordre du jour appelle à présent, dans le prolongement de l'audition du ministre Jean-Noël Barrot hier, la tenue d'une table ronde consacrée aux conséquences régionales et géopolitiques du conflit au Moyen-Orient, suite au déclenchement de l'opération américano-israélienne *Fureur épique* le 28 février dernier.

Pour nous éclairer sur les enjeux du moment, nous allons recueillir trois regards complémentaires. Madame, messieurs, permettez-moi de vous présenter : M. Romaric Roignan, vous êtes directeur de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au ministère de l'Europe et des affaires étrangères et nous avons déjà eu l'occasion de vous entendre depuis votre prise de fonctions l'an passé ; Mme Camille Lons, vous êtes directrice adjointe du bureau de Paris du Conseil européen pour les relations internationales (ECFR), chercheuse spécialiste de la géopolitique des pays du Golfe arabo-persique et de la péninsule arabique ; enfin, M. Thierry Coville, vous êtes docteur en sciences économiques et chercheur spécialiste de l'Iran à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

Même si nous avons tous à l'esprit les grands enjeux du conflit déclenché le 28 février, dont le dernier épisode remonte à hier avec l'autorisation donnée par le président Trump de préparer le déploiement de troupes capables d'intervenir sur le sol iranien, nous observons des développements presque quotidiens. La question est d'identifier les grands enjeux et les impacts potentiels de cette situation, bien qu'une grande partie d'entre eux soit déjà observable.

Le premier élément à verser au débat est la question des sites de production pétroliers et gaziers – notamment ceux du détroit d'Ormuz, qui est évoquée quasiment tous les jours.

Le deuxième élément, de dimension régionale, est l'activation possible des réseaux de partenaires de l'Iran. Nous avons notamment observé le Hezbollah au Liban, ainsi qu'un certain nombre de proxys en Irak. Dans le cadre de cette régionalisation, des attaques très concentrées ont visé les pays du Golfe : Bahreïn, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite. Il serait intéressant de comprendre les ressorts et les dynamiques de cette stratégie.

Un troisième élément est l'impact de cette crise sur les équilibres économiques et énergétiques mondiaux, notamment les tensions sur les flux d'hydrocarbures et les risques pesant sur le détroit d'Ormuz.

Enfin, même si cela sort légèrement du périmètre de notre commission, il faut considérer les conséquences sur la vie quotidienne de nos concitoyens, notamment en matière de pouvoir d'achat et de capacité à se déplacer. Cet enjeu demeure important et peut motiver des décisions de politique nationale, y compris dans le champ géopolitique ou militaire, pour couvrir les conséquences de ce conflit sur le plan national.

M. Romaric Roignan, directeur de l’Afrique du Nord et du Moyen-Orient au ministère de l’Europe et des affaires étrangères. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, je suis ravi de me présenter devant vous aujourd’hui pour vous rendre compte de notre évaluation de la situation et des efforts que nous déployons pour y faire face.

Je précise que j’interviens devant votre commission au lendemain du passage du ministre de l’Europe et des affaires étrangères, M. Jean-Noël Barrot, et quelques heures avant qu’il ne s’exprime à nouveau devant les assemblées parlementaires dans le cadre du débat prévu à l’article 50-1 de la Constitution sur la situation dans la région. Je m’en tiendrai donc à des propos factuels, tout en restant bien évidemment ouvert à toutes vos questions.

Les opérations militaires se poursuivent dans la région. Les États-Unis et Israël continuent à ce jour leurs frappes sur un large panel de cibles en Iran, incluant des responsables politiques, militaires ou sécuritaires, des capacités militaires – non seulement les unités opérationnelles mais aussi les capacités de production et les stocks d’armement – et, de façon plus résiduelle, le programme nucléaire iranien.

De son côté, l’Iran poursuit une stratégie de réponse à ces frappes qui s’articule autour de trois axes principaux.

Le premier axe est le maintien d’une capacité de frappe régulière par missiles balistiques et par drones sur Israël et sur les pays de la région, principalement ceux qui accueillent des troupes américaines, avec une capacité maintenue à riposter sur des cibles de nature équivalente à celles visées par les États-Unis et Israël.

Le deuxième axe est le blocage sélectif du détroit d’Ormuz.

Le troisième axe est une extension géographique du conflit, avec l’attaque du Hezbollah sur Israël, qui a ouvert un nouveau théâtre d’affrontement ayant déjà causé plus de 1 000 morts et près de 1 million de déplacés au Liban, et la montée des tensions en Irak.

Une voie de réouverture d’un canal diplomatique semble s’esquisser. Avant-hier, le président Trump a annoncé que des négociations avaient été initiées avec l’Iran. Je pense qu’il convient d’être prudent sur ces annonces.

M. Michel Herbillon (DR). L’Iran les a démenties.

M. Romaric Roignan. L’Iran les a démenties mais les États-Unis les maintiennent. Tout cela est à suivre avec beaucoup d’attention.

La France est directement touchée par cette crise régionale.

Premièrement, nous sommes touchés par ses conséquences sur la sécurité de nos ressortissants et de nos emprises diplomatiques et militaires dans la région. Je rappelle que nous comptons près de 400 000 ressortissants, résidents et de passage, dans cette zone. Nous avons des postes diplomatiques et consulaires dans tous les pays de la région, y compris à Téhéran, ainsi que de nombreuses implantations militaires dans l’ensemble de ces pays. Je rappelle qu’un militaire français présent en Irak dans le cadre de la lutte contre Daech a été tué le 12 mars par des frappes de drones ; je tiens à lui rendre hommage devant vous.

Deuxièmement, nous sommes touchés par les menaces directes qui pèsent sur la sécurité de nos partenaires dans la région, ceux avec lesquels nous sommes liés par des accords de défense ou de sécurité : les pays du Golfe, l'Irak, la Jordanie et le Liban.

Troisièmement, nous sommes touchés par l'impact économique de la fermeture du détroit d'Ormuz, qui prive le marché mondial du pétrole d'une quantité supérieure à 11 millions de barils par jour, avec des répercussions directes sur les cours. En volume, il s'agit, je crois, de la disruption la plus importante de l'histoire de ce marché. Cela prive également le marché mondial du gaz naturel liquéfié (GNL) d'environ 20 % de sa production, qui prendra un certain temps à redémarrer pour les trains qui n'ont pas été endommagés. Pour ceux qui l'ont été, cela prendra évidemment encore plus de temps. Cela génère un goulot d'étranglement sur plusieurs autres commodités, comme le soufre ou les engrais, et une forte volatilité sur les marchés financiers. À plus long terme, cette situation est susceptible de modifier le regard que portent les investisseurs sur une région qui a été, depuis plus de trente ans, un pôle de stabilité et de prospérité.

Quatrièmement, plus généralement, cette crise est porteuse d'un affaiblissement de l'ordre international multilatéral, avec une guerre menée sans base juridique et des actions des parties prenantes qui remettent en cause le droit international, notamment le droit de la mer et le droit humanitaire international.

Cette situation conserve un potentiel d'escalade significatif.

Tout d'abord, les Américains et les Israéliens peuvent étendre leur panel de cibles. Des frappes ont déjà eu lieu ces dernières semaines sur des infrastructures de production ou de stockage d'hydrocarbures. De plus, les États-Unis avaient proclamé un ultimatum samedi dernier, le 21 mars, en menaçant de frapper les installations de génération d'électricité iraniennes. Ils peuvent également le faire par le déploiement de troupes au sol.

Ensuite, les Iraniens possèdent, quant à eux, également la possibilité d'étendre encore leur panel de cibles. Ils peuvent frapper des cibles potentiellement plus lointaines, comme le montre le tir de missiles visant la base de Diego Garcia, qui suggère une capacité d'élongation supplémentaire des capacités balistiques iraniennes.

Enfin, des extensions géographiques sont possibles avec l'entrée en belligérance de nouvelles parties prenantes, qu'il s'agisse des pays du Golfe ou des Houthis au Yémen.

Dans ce contexte, la France a adopté une posture proactive, sous l'autorité du président de la République, avec quatre priorités.

La première de ces priorités est la sécurisation de nos emprises et de nos ressortissants.

Dès le début du conflit, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et l'ensemble de ses services, avec l'appui des autres ministères compétents – armées, santé, transports, intérieur –, se sont mobilisés en France et à l'étranger. Le centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères a mis en place un dispositif renforcé pour répondre aux inquiétudes de nos compatriotes, avec une cellule téléphonique de plus de 50 répondants à Paris et à Nantes, joignable 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, et plus de 15 cellules de crise dans nos postes diplomatiques et consulaires.

Dès les premières heures de la crise, au profit des personnes les plus vulnérables, le ministère a affrété des vols dédiés. Les ambassades ont facilité le retour de nos ressortissants par des vols commerciaux et des dizaines de consultations médico-psychologiques ont été réalisées en partenariat avec le ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Quelques chiffres illustrent cette mobilisation massive depuis le 1^{er} mars : 400 000 Français étaient présents dans la quinzaine de pays directement touchés par la crise ; plus de 17 000 appels ont été traités par les cellules téléphoniques à Paris et à Nantes ; près de 100 000 emails ont été envoyés.

Aujourd'hui, la très grande majorité des ressortissants français vulnérables sont partis, et nous en sommes très heureux. Je tiens à rendre ici hommage à l'ensemble de nos personnels diplomatiques, consulaires, militaires et de droit local, qui ont fait preuve de courage, de dévouement et de résilience. Au-delà de leur exemplarité, ils ont surtout été efficaces.

La deuxième priorité est le soutien à la défense de nos partenaires. Dès les premières frappes, le président de la République et le premier ministre se sont entretenus avec leurs homologues du Golfe et de la région pour leur faire part de la solidarité de la France. Joignant le geste à la parole, le président de la République a décidé de déployer dans la région, en Méditerranée orientale et dans le Golfe, des moyens militaires supplémentaires, comme le groupe aéronaval, des moyens aériens et des moyens de défense antiaérienne, très appréciés par les pays de la région. La ministre des armées et des anciens combattants s'est rendue dans les pays du Golfe la semaine dernière pour y manifester notre solidarité et le ministre de l'Europe et des affaires étrangères s'est rendu au Liban et en Israël.

La troisième priorité concerne les efforts pour encourager la désescalade – le président de la République a lancé un appel en ce sens en marge du Conseil européen qui s'est tenu la semaine dernière – et accompagner la reprise du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz. C'est l'objet de contacts très intenses menés par nos autorités avec nos partenaires indiens, saoudiens, émiriens, israéliens, omanais, etc. Nous accompagnons ces efforts sur le plan diplomatique, avec une déclaration adoptée par vingt-deux pays, publiée le 19 mars dernier, qui appelle à contribuer aux efforts nécessaires pour ouvrir le détroit. Nous avons en ce moment même des discussions au Conseil de sécurité des Nations unies pour promouvoir une approche strictement défensive et contribuer à la sécurisation de la navigation.

La quatrième priorité est l'effort spécifique pour contenir l'escalade au Liban dans le conflit qui oppose le Hezbollah à Israël. D'abord, par une solidarité concrète avec le peuple libanais : nous avons porté notre aide humanitaire à 17 millions d'euros et livré plus de 60 tonnes de fret humanitaire. Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères s'est rendu sur place le 19 mars pour y manifester sa solidarité avec la population libanaise. Nous avons également apporté un soutien déterminé aux autorités libanaises, qui ont pris les décisions courageuses et historiques de déclarer illégales les activités militaires du Hezbollah et, encore hier, de renvoyer le chargé d'affaires iranien au Liban. Par ailleurs, elles se sont dites ouvertes à des discussions inédites avec Israël, ce que nous encourageons car cela permettrait d'éviter une escalade, d'isoler le Hezbollah et de poser les jalons d'un futur accord de cessation durable des hostilités. Enfin, nous avons agi auprès des autorités israéliennes pour contenir l'escalade, sortir du cycle des attaques et des représailles et engager des discussions directes avec les parties libanaises.

M. le président Bruno Fuchs. Madame Camille Lons, je rappelle que vous êtes directrice-adjointe du bureau de Paris de l'ECFR, que vous avez également travaillé auparavant comme chercheuse associée à l'IRIS à Bahreïn et à Taïwan, et que vous vous êtes donc intéressée aux relations entre le Golfe et l'Asie. Vous portez un regard d'expert et de terrain. Comment voyez-vous la position de la France dans ce conflit et sa stratégie ?

Mme Camille Lons, directrice-adjointe de l'ECFR. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, les sujets à aborder sont extrêmement nombreux. Je vais donc commencer par quelques points sur les pays du Golfe et de la péninsule arabique, qui sont ceux sur lesquels je travaille le plus, et tenter d'apporter quelques pistes de réflexion plus larges sur les répercussions à long terme que cette crise peut avoir, non seulement sur l'ordre régional au Moyen-Orient mais aussi au-delà, et sur la manière dont cela affecte nos propres intérêts en France.

Les pays du Golfe sont des acteurs à observer avec beaucoup d'attention car, s'ils sont aujourd'hui en première ligne des représailles iraniennes, ils ont aussi le potentiel d'être au cœur du remodelage du Moyen-Orient, qui va potentiellement s'opérer dans les mois et les années à venir. On parle beaucoup de l'avenir du régime iranien et de l'impact sur les équilibres moyen-orientaux mais beaucoup de choses se joueront aussi dans la façon dont les pays du Golfe réagiront et tireront les leçons du conflit en cours, y compris dans leurs relations avec des pays comme les États-Unis et dans la manière dont cela pourrait remodeler l'ordre énergétique mondial. Observer comment ces pays vont se positionner et tenter de travailler avec eux sera un enjeu important.

Un premier constat est que le conflit révèle de fortes vulnérabilités de ces pays, les limites de leur stratégie diplomatique et la fragilité de leur modèle économique. Ces dernières années, ils ont essayé de mener une diplomatie plus souple et équilibrée en engageant des relations avec l'Iran. L'Arabie saoudite a normalisé ses relations avec l'Iran en 2023, sous l'égide de la Chine, dans l'idée d'ouvrir des canaux diplomatiques alternatifs, indépendants des États-Unis, en espérant limiter le risque d'escalade sur son territoire en cas de conflit. Nous voyons aujourd'hui les limites de cette stratégie. De même, nous voyons les limites de la stratégie de ceux qui, comme les Émirats arabes unis et Bahreïn, avaient misé sur la relation avec Israël dans le cadre des accords d'Abraham. Ils ont finalement assez peu gagné dans cette relation et se retrouvent au contraire, surtout les Émirats, au premier plan de la riposte iranienne. Cela apparaît comme une attitude punitive de la part des Iraniens car, sur l'ensemble des frappes sur la péninsule arabique, les Émirats arabes unis en ont reçu plus de la moitié, avec en échange peu de protection de la part de leurs partenaires israéliens ou américains par rapport à ce qui était espéré.

La grande limite de leur stratégie diplomatique concerne la relation avec les États-Unis, au sujet de laquelle ces pays se retrouvent dans une impasse : d'un côté, les États-Unis sont l'agent perturbateur le plus problématique dans la région, engageant un conflit de haute intensité en consultant peu ou pas du tout les pays du Golfe et sans prendre en compte leurs intérêts et leurs craintes en termes d'escalade et de répercussions sur leur territoire ; de l'autre, les États-Unis sont finalement la seule puissance capable de les défendre et de leur fournir les défenses antiaériennes dont ils ont crucialement besoin dans un épisode comme celui-ci.

Il y a donc un sentiment de trahison vis-à-vis du partenaire américain, une lame de fond qui s'est renforcée ces dernières années et qui vient questionner de plus en plus la fiabilité de ce partenaire sécuritaire, mais avec très peu d'autres options. En effet, ces pays ont bien essayé de diversifier leurs relations avec des puissances comme la Chine ou de signer des

accords de défense avec des pays comme le Pakistan, mais aucune puissance n'est à ce stade en mesure de remplacer ce que les États-Unis sont capables de leur apporter. Les pays du Golfe se retrouvent donc dans un dilemme assez proche, par certains égards, de celui des Européens dans leurs propres relations avec les États-Unis : le constat du manque de fiabilité de ce partenaire et, en même temps, l'incapacité à s'en affranchir complètement.

Une autre limite de leur modèle est la difficulté, après avoir beaucoup investi dans des systèmes d'armement américains très onéreux, à développer des capacités militaires leur permettant une réelle indépendance stratégique et militaire.

Un facteur très important réside dans les tensions entre ces pays. Un épisode de rivalité assez fort a eu lieu juste avant le conflit entre les Saoudiens et les Émiriens, ainsi que – avant cela – une crise au Qatar. Ces tensions les empêchent d'avoir une véritable intégration militaire qui augmenterait leur résilience en cas d'attaque. Enfin, il y a bien sûr les limites de leur modèle économique, basé sur leur positionnement comme hubs mondiaux sur les grandes routes commerciales et l'attraction d'investissements internationaux, y compris dans les secteurs d'avenir. Ce modèle est aujourd'hui fortement remis en question et fragilisé par le retour de la guerre à haute intensité sur leur territoire. Cela explique leur hésitation à réagir, notamment dans une position où ils n'ont pas ouvert leurs espaces aériens ou autorisé l'usage des bases américaines sur leur territoire, n'étant pas certains d'obtenir en échange la protection américaine qu'ils espèrent.

Cela pose des questions à plus long terme, pas seulement pour l'ordre régional mais aussi pour nous, Européens.

Une première question concerne le futur du rôle américain dans la région. L'administration Trump avait fait campagne sur l'idée de ne pas se retrouver enlisée à nouveau dans les conflits au Moyen-Orient. On parle depuis un certain temps d'un retrait américain qui n'est jamais vraiment arrivé. Ne sommes-nous pas en train d'assister au chant du cygne de cet interventionnisme américain à l'étranger ? Cet épisode ne va-t-il pas accélérer la remise en question, notamment au sein de la base électorale américaine, y compris la base *Make America Great Again* (MAGA), qui conteste de plus en plus ces interventions à l'étranger, voire le partenariat américano-israélien, pourtant fondamental dans la politique étrangère américaine ?

Il y a également une question, pour les États-Unis mais surtout pour nous, sur le rôle futur d'Israël dans la région et notre relation avec ce partenaire. On observe une puissance qui, surtout depuis le 7 octobre 2023, est dans une fuite en avant vers une forme d'hégémonie militaire et qui devient un agent déstabilisateur dans l'ensemble de la région. Cela pose une question fondamentale sur l'avenir de notre partenariat avec cet acteur.

Sur le plan géoéconomique, la crise énergétique confirme notre vulnérabilité liée à la dépendance aux énergies fossiles et aux chocs géopolitiques dans cette région. Non seulement cela crée des impacts très conséquents et réels sur le niveau de vie de la population en Europe, mais cela nous place aussi face à des dilemmes géopolitiques. La crise énergétique a des impacts directs sur la crise en Ukraine en renforçant la position de la Russie et nous positionne face à des choix : maintenir ou non les sanctions contre les énergies russes, ou renforcer notre dépendance au gaz naturel liquéfié américain, ce qui créerait d'autres formes de dépendance probablement tout aussi problématiques.

La question de l'impact sur les pays en développement se pose également car ils sont dépriorisés face aux crises successives et très durement touchés, notamment par les prix de l'énergie mais aussi par la crise des engrais, puisqu'une partie importante de la production mondiale se fait dans la région du Golfe. Cela a des impacts durables en termes de potentielles crises alimentaires.

Un dernier point intéressant est l'interconnexion entre les différents théâtres et la façon dont la crise au Moyen-Orient touche aussi nos intérêts dans la crise ukrainienne, et potentiellement dans l'Indopacifique. Il faut garder à l'esprit que cette crise a des répercussions qui vont bien au-delà du théâtre moyen-oriental.

M. le président Bruno Fuchs. Je cède enfin la parole à monsieur Thierry Coville, docteur en sciences économiques, chercheur spécialiste de l'Iran au sein de l'IRIS. Vous avez consacré un grand nombre d'années de recherche à l'Iran contemporain, à ses dynamiques politiques et sociales, ainsi qu'aux enjeux des économies pétrolières. Vous êtes l'auteur de plusieurs ouvrages, comme *L'Iran, une puissance en mouvement* en 2021, ou encore *Iran, la révolution invisible* en 2007.

M. Thierry Coville, chercheur spécialiste de l'Iran à l'IRIS. J'ai choisi de présenter ma réponse en trois points. Je pense tout d'abord que cette crise ne vient pas de nulle part ; on la voyait venir depuis des années. Par rapport au manque de respect du droit international, il faut se poser un certain nombre de questions. Une perception, partagée par les radicaux iraniens, est que, si la diplomatie ne marche pas, seul le rapport de force avec les Occidentaux compte. Mais en écoutant l'intervention précédente, je constate que cette perception est désormais assez générale au Moyen-Orient, que ce soit au Liban ou en Arabie saoudite. Il faut donc s'interroger sur la dynamique historique qui nous a conduits à cette situation.

Je m'en tiendrai aux faits. En mai 2018, Donald Trump décide de la sortie de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien de 2015. C'est contraire au droit international, puisque cet accord était validé par une résolution des Nations unies. C'est un premier coup de canif dans le droit international, dont le délitement progressif nous mène à la situation actuelle. Je suis le premier à reconnaître les difficultés de l'Europe à avoir une autonomie par rapport aux Américains mais il faut noter l'absence de réaction des Européens face à la réimposition des sanctions américaines dès la sortie de l'accord par Trump.

Je vois trois conséquences importantes à cette sortie.

En Iran, il faut bien se rendre compte que ceux qui avaient négocié l'accord de 2015 étaient les modérés. En effet, ce n'est pas la même chose de négocier avec M. Zarif et avec M. Ahmadinejad. C'est le président Rohani et son ministre des affaires étrangères, M. Zarif, qui avaient négocié cet accord. Après la sortie des États-Unis de l'accord, les Iraniens ont continué à le respecter pendant un an, entre mai 2018 et juillet 2019. Ils ont indiqué aux Européens qu'ils souhaitaient rester dans cet accord et ont demandé ce que ces derniers seraient prêts à faire pour les y aider. Ce n'est même pas la peine de parler de l'*Instrument in Support of Trade Exchanges* (Instex), le système de troc qui n'a absolument pas fonctionné. Je me rappelle un discours de l'ayatollah Khamenei qui, s'adressant aux modérés, a dit : « *Vous nous aviez dit qu'on pouvait compter sur les Européens, on a vu ce qu'il s'est passé* ». À partir de là, on a vu, dans toutes les instances dirigeantes en Iran, comme le Parlement et la présidence, l'idée de n'avoir que des radicaux, avec le sentiment que les modérés les avaient menés dans un piège en disant que cet accord fonctionnerait.

Un autre élément important est la crise économique en Iran. Selon les chiffres du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, entre 2012 et 2026, l'inflation se situait entre 30 et 40 % en Iran. Les deux seules années où l'environnement macroéconomique s'est amélioré, ce n'est pas un hasard, sont 2016 et 2017, quand les sanctions étaient levées. Cela signifie que les sanctions américaines sont la cause principale des difficultés économiques en Iran. Je pose une question simple : dans quel état serait la société française après quinze ans d'inflation à 40 % ? Je suis le premier à reconnaître la répression et le massacre de janvier mais on a mis ce pays en ébullition, principalement à cause des sanctions américaines.

Comment imaginer que l'Iran reste dans l'accord de Vienne sur le nucléaire de 2015 avec une économie qui s'effondre ? Il n'y a pas besoin d'être un grand expert de l'Iran pour se dire qu'à un moment, ils allaient en sortir progressivement. On nous disait juste avant l'attaque que l'Iran est à 60 % d'enrichissement d'uranium : il était évident, connaissant les radicaux iraniens qui jouent le rapport de force, qu'ils allaient sortir de l'accord. Effectivement, ils ont commencé à le faire et se sont retrouvés à 60 % d'enrichissement en juin 2025.

Notons que deux guerres sont survenues.

La première, la guerre des douze jours de juin 2025, a été justifiée par Israël et les États-Unis par le programme nucléaire iranien et le risque de fabrication de bombes atomiques. Or, aucun service secret au monde n'a trouvé la preuve que l'Iran est passé au stade de la militarisation de son programme nucléaire, qu'il aurait arrêté, d'après les services secrets américains de l'époque, avant 2003.

Le fait que l'Iran soit arrivé à un stade d'enrichissement d'uranium de 60 % s'explique par deux éléments.

Premièrement, les Iraniens avaient compris que seul le rapport de force compte. L'idée était de faire peur, de mettre la pression sur les États-Unis pour qu'ils reviennent dans l'accord, en se rapprochant du stade fatidique de 90 % d'enrichissement d'uranium, permettant de passer à la militarisation.

Deuxièmement, il est vrai que l'Iran cherche depuis longtemps à devenir une puissance du seuil, capable de fabriquer rapidement une bombe, mais il n'avait pas décidé de franchir ce pas, comme l'ont confirmé l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et la directrice du renseignement américain. Cette première guerre est donc une conséquence logique, malheureusement inévitable, de ce qui s'est passé avant.

Quant à la guerre actuelle, je pense qu'avec la guerre des douze jours, un tabou a été levé du côté israélien : on peut attaquer l'Iran car ils n'ont pas d'aviation. Avec les manifestations et la répression de janvier, la perception israélienne a été que l'Iran était en position de faiblesse. Un lobbying a été mené par Benjamin Netanyahu auprès de Donald Trump pour lui dire que c'était le bon moment pour attaquer. On voit d'ailleurs les difficultés de l'administration américaine à trouver une cause pour justifier cette guerre. C'était peut-être une erreur d'appréciation de penser que l'Iran était autant en position de faiblesse.

La question que je me pose est la suivante : je comprends toutes les difficultés de sortir de la dépendance économique et financière par rapport aux États-Unis mais, compte tenu de toutes les conséquences à la sortie de Donald Trump de l'accord en 2018, l'Europe

n'aurait-elle pas dû se battre un peu pour inciter l'Iran à rester dans cet accord, ne serait-ce que pour la défense du droit international, déjà piétiné par la sortie de Trump ?

Un autre élément concerne la stratégie européenne vis-à-vis de l'Iran depuis des années. L'idée des sanctions est de faire peser un coût tel sur une population que le trouble économique et social fasse pression sur le gouvernement pour qu'il change de politique. Or, il est intéressant de noter qu'en 2011 et 2012, l'Europe, qui rompt avec sa tradition de sanctions ciblées, met en place des sanctions collectives contre la population iranienne, reprenant la stratégie américaine de coût social infligé à la population visant à faire pression sur le gouvernement. L'Europe a mis en place ces sanctions disproportionnées à partir de 2011 et a validé la politique américaine de sanctions contre la population iranienne depuis 2018. Comment peut-on dire que la stratégie vis-à-vis de l'Iran est équilibrée quand on regarde le désastre économique de ces quinze ans de sanctions ? Au début des années 2000, des travaux montraient que la pauvreté avait été réduite en Iran par rapport à l'avant-révolution. Les quinze dernières années ont été catastrophiques sur le plan économique, social et sans doute politique.

Par ailleurs, n'aurait-il pas été possible de condamner clairement ces deux attaques, qui sont complètement contraires au droit international, plutôt que de dire, dans le cadre de la deuxième attaque, que c'est contraire au droit international mais que c'est de la faute de l'Iran ? On sait que, lors des négociations à Genève, l'Iran a proposé une suspension de l'enrichissement d'uranium pendant au moins cinq ans, alors que les Américains en voulaient dix. N'y avait-il pas moyen de négocier ? Le ministre des affaires étrangères omanais disait qu'on était proche d'un accord, de même qu'un Anglais qui a participé à ces négociations. Dans la mesure où il n'y avait pas vraiment de motif à ces deux guerres, n'aurait-on pas pu condamner ces deux attaques, d'autant plus qu'elles rendront les négociations encore plus difficiles ? Imaginez du côté des radicaux iraniens : ils ont essayé de négocier deux fois avec Trump, et deux fois il les a attaqués en pleines négociations.

Un point important est que la société iranienne est en pleine modernisation depuis la révolution et veut la démocratie et l'État de droit. En 2023, un sondage du ministère de la guidance iranien, dont les résultats ne sont pas publiés mais dont tout le monde parle en Iran, indiquait que 72,5 % de la population ne veut plus de lien entre religion et politique. La classe moyenne urbaine et instruite veut que cela se passe sans violence. Malgré le ratage de l'accord de 2015, je pensais que le développement économique pouvait être une réponse. Ce qui distingue l'Iran du reste du Moyen-Orient, c'est que vous avez de vrais entrepreneurs. Ce secteur privé, qui ne demande qu'à se développer face à un secteur public et parapublic qui contrôle 80 % de l'économie, pourrait reprendre des entreprises. Or, comme on l'a vu dans d'autres pays, plus ils auront un rôle économique, plus ils auront un rôle politique.

Le résultat de cette impasse stratégique de la politique européenne est que les Européens, et notamment la France, ne pèsent absolument pas sur les événements actuels. La médiation pour arrêter le conflit est menée par l'Égypte, la Turquie, le Pakistan et sans doute la Norvège. Il y a une cohérence entre ces erreurs en termes de politique européenne et notre incapacité à peser sur les événements.

M. le président Bruno Fuchs. Monsieur Roignan, concernant la sortie américaine décidée par Donald Trump des accords de Vienne sur le nucléaire iranien, les Européens auraient-ils pu jouer autrement ? On a le sentiment d'avoir pourtant misé assez fortement sur la négociation à ce moment-là.

M. Romaric Roignan. Je pense qu'on s'est un peu éloigné du terrain strictement économique pour porter des jugements beaucoup plus larges.

M. le président Bruno Fuchs. C'est le rôle de chacun.

M. Romaric Roignan. Je ne peux pas laisser dire que la France et les Européens sont restés inertes après la sortie des États-Unis de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien. Il y a eu une action à la fois diplomatique et économique très vigoureuse pour essayer, d'une part, de limiter l'impact économique de cette sortie, avec le rétablissement du *blocking statute* par l'Union européenne dès le mois de juin 2018, effectif en août, qui permet de prémunir les entreprises européennes des effets des sanctions prises par d'autres États. La mise en place d'Instex dès 2019 avait également pour but de limiter l'impact économique de ces sanctions. D'autre part, un effort diplomatique très soutenu a été mené pour réaffirmer l'engagement des pays européens dans l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien et inviter l'Iran à s'y conformer, ainsi qu'une médiation tentée notamment par le président de la République vis-à-vis des États-Unis et de l'Iran pour essayer de réconcilier les points de vue.

Malheureusement, ces efforts n'ont pas été couronnés de succès, mais on ne peut pas dire que rien n'a été fait.

M. le président Bruno Fuchs. Je donne à présent la parole aux orateurs des groupes politiques.

M. Bertrand Bouyx (HOR). Le déclenchement de l'opération américano-israélienne dite *Fureur épique* a ouvert une nouvelle phase de déstabilisation au Moyen-Orient, dont les conséquences dépassent largement le seul cadre militaire.

Parmi les évolutions les plus préoccupantes, on observe aujourd'hui l'émergence d'un nouveau front, celui de l'eau. Des infrastructures hydrauliques, en particulier des installations de désalinisation, ont été directement ciblées ces dernières semaines, ce qui constitue une rupture majeure dans la nature même du conflit. Dans une région déjà marquée par une rareté structurelle de la ressource, où certains États dépendent jusqu'à 90 % de la désalinisation pour leur approvisionnement en eau, ces attaques font peser un risque immédiat sur l'accès à l'eau potable pour des millions de personnes.

Au-delà de l'urgence humanitaire, les conséquences sont multiples : risques de pénurie massive, déstabilisation économique, déplacements de population et aggravation des tensions régionales autour d'une ressource déjà historiquement conflictuelle. Cette instrumentalisation de l'eau comme levier stratégique, voire comme arme de guerre, pourrait durablement transformer les équilibres géopolitiques de la région.

Dans ce contexte, plusieurs interrogations se posent. Comment analyser ce basculement vers une guerre de l'eau au Moyen-Orient ? Quels risques cela fait-il peser sur la stabilité régionale à moyen et long termes ? Et surtout, quels leviers diplomatiques ou multilatéraux pourraient être mobilisés pour protéger ces infrastructures vitales et éviter une aggravation des crises humanitaires et géopolitiques ?

Mme Camille Lons. Pour l'instant, les attaques sur les usines de dessalement dans le Golfe restent encore assez limitées car cela constituerait un élément d'escalade très important. Il me semble, bien que je ne sois pas spécialiste du droit international, que s'attaquer à des infrastructures civiles qui ont pour vocation la survie de la population est un véritable acte de

guerre et une escalade majeure. Pour l'instant, je pense que c'est une structure vulnérable parmi d'autres. Ces installations sont fortement protégées, justement parce qu'elles sont très sensibles, et disposent de leurs propres systèmes de protection face à de potentielles attaques. Elles sont également réparties sur une grande partie du territoire du Golfe. Je pense que nous ne sommes pas encore dans un scénario de catastrophe totale où les pays du Golfe viendraient à manquer d'eau de manière vitale pour leur population, mais c'est en effet un point à observer qui fait partie des éléments potentiels d'escalade continue de la part de l'Iran dans la région.

M. Thierry Coville. Par rapport à ce qui a été dit, l'eau a été touchée mais il faut noter que ce ne sont pas simplement des sites balistiques ou nucléaires qui sont touchés en Iran. Des commissariats ont été attaqués, des sites historiques dont la valeur est inestimable, comme le palais des quarante colonnes à Ispahan ou le palais du Golestan, ont été touchés. Des gisements pétroliers servant à produire de l'essence, notamment pour les ambulances, ont été attaqués, tout comme des gisements gaziers et des usines de fabrication de médicaments. Ce sont également des atteintes au droit international.

M. Romaric Roignan. Le risque est réel et constitue évidemment une source de préoccupation très forte pour tous. Cela fait partie des risques d'escalade identifiés. Néanmoins, il faut peut-être nuancer ce risque car il y a une très grande multiplicité et une dispersion de ces usines de dessalement, ce qui fait qu'il faudrait un très grand nombre de frappes très précises pour avoir un impact massif et de portée régionale. On peut craindre des pénuries ponctuelles à certains endroits en cas de frappes mais la grande dispersion des infrastructures permet de diluer le risque. Deux leviers doivent être actionnés : le rappel du droit international et l'action diplomatique. L'appel à la désescalade du président de la République doit se comprendre notamment en termes de retenue dans le choix du champ géographique et de la nature des cibles attaquées.

M. Laurent Mazaury (LIOT). Je remercie nos trois intervenants qui nous offrent des perspectives uniques et croisées sur le conflit au Moyen-Orient, suite à son déclenchement par les forces américaines et israéliennes.

Nous voyons depuis le 28 février arriver le moment que tout le monde redoutait depuis plusieurs années. L'architecture politique iranienne semble être en ruine mais un vide géopolitique est parfois plus dangereux qu'un adversaire connu, rendant la situation plus instable que jamais. On recense aujourd'hui plus de 50 000 morts ou arrestations documentées, des disparitions forcées et même des médecins traqués pour avoir soigné des blessés. C'est sur ce terreau de l'horreur que s'est construite la justification américaine de l'opération *Fureur épique*.

Nous condamnons fermement le régime des mollahs mais nous sommes également convaincus qu'une intervention militaire étrangère décidée unilatéralement et en violation de toutes les règles du droit international, si puissante soit-elle, ne crée pas une démocratie.

À cet égard, trois angles nous semblent insuffisamment éclairés.

D'abord, les pays du Golfe, ces monarchies qui avaient mis des décennies à se construire en hubs économiques mondiaux, subissent aujourd'hui des frappes iraniennes sur leurs sols et voient le détroit d'Ormuz mis sous contrôle au détriment de toute activité économique.

Ensuite, en Iran, un conseil provisoire tient le pays d'une main de fer meurtrière. Les négociations visant à l'interdiction de l'enrichissement militaire de l'uranium et à la limitation des lanceurs balistiques, qu'on oublie trop souvent et qui progressaient, ont été dynamitées, et la population, déjà meurtrie par une répression sanglante, subit désormais les bombardements.

Enfin, l'Europe déploie des navires, réunit le groupe E3 – France, Royaume-Uni et Allemagne –, mais n'a pas su peser sur le déclenchement de cette guerre et ne pèse malheureusement pas non plus sur son issue. Sommes-nous face à une défaillance conjoncturelle de l'Europe, court-circuitée par une administration américaine qui agit seule, ou face à l'expression d'une impuissance structurelle de l'Europe au Moyen-Orient ? Et surtout, existe-t-il encore une fenêtre diplomatique dans laquelle l'Europe – et la France en particulier – pourrait s'engouffrer, que ce soit sur la non-prolifération nucléaire, sur une sortie de crise ou sur l'après ?

Mme Camille Lons. Les Européens sont très marginalisés sur le conflit au Moyen-Orient, surtout depuis deux ans et demi. Ils n'ont pas été consultés par les États-Unis dans le cadre de cette escalade, alors qu'ils sont bien plus directement impactés que les États-Unis par les répercussions dans la région. Le contexte d'un partenaire américain particulièrement difficile en ce moment renforce cette marginalisation des Européens et rend très difficile le fait de peser et d'apparaître comme des acteurs crédibles, même auprès des acteurs régionaux comme l'Iran.

En effet, suite au retrait américain de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien, les Européens n'ont pas réussi à conserver la possibilité d'un maintien de l'accord, notamment en préservant les incitations économiques qui auraient pu pousser l'Iran à y rester. Il est très difficile dans ce contexte de continuer à peser et d'être vu comme un interlocuteur crédible.

L'un des grands problèmes des Européens est aussi une question de priorisation des différents théâtres. Aujourd'hui, le théâtre prioritaire se situe à l'Est et l'on peut s'interroger sur notre capacité à nous disperser sur plusieurs théâtres en même temps. Personnellement, ma lecture est que l'interconnexion des théâtres rend la priorisation de l'un sur l'autre peu judicieuse. On voit aujourd'hui comment la crise au Moyen-Orient a des répercussions sur la crise en Ukraine, ce qui doit être pris en compte.

Une autre difficulté des Européens est leur incapacité à parler d'une seule voix, ce qui est particulièrement visible sur cette crise. Le soutien au droit international, qui a été un pilier de la politique étrangère européenne, est aujourd'hui très fragilisé. Les Espagnols, avec le président du gouvernement Sanchez, ont une position très critique de l'intervention américaine et de la violation du droit international qu'elle représente, tandis que d'autres partenaires, notamment les Allemands, ont des positions beaucoup moins critiques. Quand le chancelier Merz a rencontré le président Trump à la Maison Blanche, il n'est pas intervenu de manière particulièrement forte pour défendre son partenaire espagnol face aux critiques et pressions américaines. Cette division intra-européenne nous affaiblit beaucoup et nuit à notre crédibilité en tant qu'interlocuteur.

Il y a beaucoup de choses à faire pour renforcer cette crédibilité. Le fait que la France ait montré une volonté d'intervenir de manière assez importante, en fournissant des défenses antiaériennes, des Rafale et en parlant d'une coalition dans le détroit d'Ormuz, est très important pour rassurer nos partenaires, notamment ceux du Golfe, surtout dans un contexte où ils remettent de plus en plus en question leur relation avec les États-Unis. Se positionner en

alternative est crucial mais un travail de fond est à faire pour parvenir à une voix collective européenne plus cohésive.

M. Jean-Paul Lecoq (GDR). Depuis des années, au sein de cette commission, des parlementaires nous incitaient à détruire l'Iran, en considérant que ce pays était le destructeur potentiel d'Israël. L'idée que l'Iran était l'ennemi suprême n'a donc pas attendu les crimes qui y ont été commis pour se diffuser dans la population et dans la vie politique internationale, nationale et européenne. Je dis cela pour qu'on ne date pas les choses trop récemment.

La seule chose que l'on pourrait dater est que le gouvernement a eu du flair en nommant le directeur de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, qui occupait auparavant d'autres fonctions et doit savoir ce que veut dire la crise pétrolière. TotalEnergies avait encore des intérêts en Iran jusque très récemment, peut-être même encore maintenant.

La question du deux poids, deux mesures est ce qui nous questionne, dans notre groupe et dans mon parti, depuis des années. Il y a des États criminels, voire terroristes, qui sont nos alliés. Il y a des États qui subissent des agressions et qui sont nos alliés. On envoie les Rafale à Oman mais qu'envoie-t-on au Liban ? Qui de notre armée envoyons-nous au Liban ? La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) est présente mais ne peut pas intervenir, puisqu'elle n'est pas sous le drapeau bleu-blanc-rouge mais sous le drapeau onusien.

La question du droit international permet aussi de mesurer ce deux poids, deux mesures. La France devrait être l'État au monde qui s'arc-boute pour le respect du droit international. Chaque fois qu'un État franchit la ligne, la France devrait dire que ce n'est pas possible. Ce n'est pas au président de la République de se positionner. La France, ce n'est pas « moi, je », c'est une nation qui rassemble des coalitions, des peuples. C'est dire : « Avec tout ce monde-là, nous considérons que le droit international a été bafoué et nous vous invitons à le respecter ».

Je terminerai en disant que j'espère que la France, à l'avenir, exigera des commissions d'enquête sur ce qui se passe en Cisjordanie en ce moment, sur ce qui s'est passé à Gaza, sur ce qui s'est passé en Iran, partout où il y a des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. J'espère que là, au moins, la France sera présente pour exiger la présence d'enquêteurs et qu'elle mettra aussi des enquêteurs à disposition.

M. le président Bruno Fuchs. Concernant TotalEnergies, à ma connaissance, il n'y a plus d'activité opérationnelle depuis la fin de l'année 2018. Il y a beaucoup d'intérêts mais plus d'activité.

M. Romaric Roignan. Concernant la question du deux poids, deux mesures, nous avons été extrêmement clairs. Le président de la République et le ministre de l'Europe et des affaires étrangères se sont exprimés sur la question de la base juridique de cette opération de façon extrêmement claire dès le début du conflit.

Par ailleurs, je pense qu'il faut garder en tête toute l'amplitude des politiques déstabilisatrices de l'Iran, qui en font un cas très spécifique. Il y a la poursuite d'un programme nucléaire au potentiel déstabilisateur incalculable dans une région qui est la plus instable depuis la fin de la seconde guerre mondiale, avec le plus de conflits interétatiques. Avoir un acteur avec ce type d'agenda, potentiellement doté de l'arme nucléaire, ferait peser

sur la stabilité internationale et sur les dispositifs de non-prolifération une menace absolument terrible qu'il convient de contenir.

De plus, l'Iran mène de façon très systématique des politiques de déstabilisation en soutenant des acteurs non étatiques qui compromettent les efforts de nombreux États de la région pour se construire et apporter un cadre institutionnel favorable à leur développement, quand ce ne sont pas des mouvements qui recourent directement au terrorisme. Là aussi, il y a un impact déstabilisateur massif dont l'Iran porte l'entière responsabilité.

Pour toutes ces raisons, de notre point de vue, l'Iran doit être contenu et cela appelle un certain nombre de mesures.

Je voulais revenir sur la question posée par l'intervenant précédent sur les accusations récurrentes d'impuissance européenne. Je pense qu'il ne faut pas s'autoflageller en permanence. Non, l'Union européenne n'a pas résolu l'ensemble des conflits dans le monde ni instauré une paix mondiale. Nous avons des limites dont nous sommes conscients en termes d'unité ou de moyens d'action. Mais nous avons aussi, dans ces limites, des convictions sur ce que doit être l'ordre international et sur les moyens d'y faire prévaloir ces vues. Nous avons aussi des atouts que nous essayons de jouer avec toute l'agilité nécessaire. Quand je vois les canaux de contact que nous conservons avec l'ensemble des parties prenantes de la région, et ce qu'elles nous demandent de faire, je n'ai pas le sentiment qu'elles considèrent l'Union européenne, ou, en tout cas, ses membres principaux, comme des acteurs négligeables dans la résolution de ces crises.

M. Jean-Paul Lecoq (GDR). Je n'ai pas le sentiment d'avoir eu une réponse à mes questions. Je maintiens qu'il existe un deux poids, deux mesures, même si le directeur dit que ce n'est pas le cas. Je suis gêné pour lui, car je l'ai questionné sur les questions pétrolières, mais je comprends qu'il soit en difficulté. Il est le représentant du ministre ici mais, déjà hier, l'audition du ministre n'a duré qu'une heure et a été difficile. J'imaginai que son représentant pourrait nous répondre plus précisément. Si vous me laissiez dix minutes, monsieur le président, je pourrais expliciter la question du deux poids, deux mesures cas après cas.

M. le président Bruno Fuchs. Il s'agit d'une vraie question et nous pourrions éventuellement organiser une séance sur ce sujet, mais pas dans ce cadre aujourd'hui.

M. Romaric Roignan. Je n'ai pas bien compris la question sur le pétrole. Peut-être pourriez-vous la reformuler ?

M. le président Bruno Fuchs. Peut-être tout à l'heure. Nous avons aujourd'hui un format assez long.

M. Nicolas Dragon (RN). Le déclenchement de l'opération américano-israélienne, entraînant la destruction partielle des dirigeants iraniens, a fait entrer le monde dans une phase de déstabilisation économique, transformant un enjeu vital pour Israël et la transformation démocratique de l'Iran en une escalade militaire régionale aux conséquences globales. Ce conflit montre la préparation militaire de longue date par un régime iranien se reposant sur un ultranationalisme catalysant la population iranienne dans une haine des États-Unis et d'Israël, laissant présager un affrontement long.

Ainsi, les frappes iraniennes sur les infrastructures énergétiques et la fermeture du détroit d'Ormuz ont provoqué un choc majeur sur les marchés mondiaux, accentué par les

attaques sur les champs gaziers et les installations stratégiques du Golfe. Cette guerre énergétique vise à déstabiliser les démocraties du bloc occidental et entraîne une flambée des prix du gaz et du pétrole, affectant directement les économies européennes, dont la France, malgré sa diversification énergétique. La France, liée par des accords de défense dans la région, se voit contrainte d'assurer la protection de ses intérêts et de ses partenaires, ce qui illustre les limites de son autonomie stratégique dans un contexte d'alliances imbriquées. Cette situation renforce les inquiétudes sur les conséquences inflationnistes pour les ménages et les entreprises françaises.

Au Rassemblement national, avec Marine Le Pen, nous voulons une baisse des taxes sur les produits pétroliers ainsi qu'une sortie des mécanismes européens de fixation des prix de l'énergie afin de protéger le pouvoir d'achat de nos compatriotes. Ce conflit met en évidence la dépendance française aux importations d'énergies fossiles, une fragilité dont des puissances comme la Chine, la Russie ou encore les États-Unis tirent parti. La nécessité d'une politique nationale sur la production d'une énergie à bas coût est indispensable. Seul le nucléaire français répond à cet impératif. Dès lors, il faut encourager davantage son développement face aux énergies vertes intermittentes afin de garantir notre compétitivité économique.

M. Thierry Coville. Il faut être très prudent quant à l'analyse de l'état d'esprit de la population iranienne. Il est caricatural de prétendre que celle-ci serait engagée dans une haine des États-Unis et d'Israël. Lors des dernières élections présidentielles en Iran, qui se sont tenues en 2024, 20 % des électeurs iraniens ont voté pour Saïd Jalili, qui était le candidat le plus radical. Dans un pays de 93 millions d'habitants, cela représente environ 14 millions de personnes. Par ailleurs, une autre minorité de la population iranienne hait le régime. J'ai pu voir des vidéos de BBC Persian où des Iraniens se réjouissaient initialement des bombardements. Je pense toutefois que cette perception est en train d'évoluer. Pour illustrer cette haine envers le régime, j'ai pu constater, après l'attentat perpétré par l'État islamique lors de l'anniversaire de la mort de Soleimani, qu'une partie de la population disait : « C'est bien fait pour eux ».

Toutefois, la majorité de la population, que l'on peut estimer à environ 60 % et qui est notamment composée des technocrates qui font tourner le pays, aspire à la démocratie, à l'État de droit et à des relations normales avec le reste du monde. Il faut savoir qu'ils souhaitent que cette transition se fasse sans violence car, lorsqu'on vit en Iran, la perspective sur le passage à la démocratie est différente, marquée par les exemples de ce qui s'est passé en Irak, en Syrie ou en Afghanistan.

Enfin, nous avons manqué une occasion avec l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien de 2015. Il s'agissait du premier accord diplomatique entre l'Iran et les États-Unis depuis la révolution, et il avait été validé par l'ayatollah Khamenei. Certes, on pourra me rétorquer qu'en Iran, on continue de scander « mort aux États-Unis et à Israël », mais c'était le début de quelque chose.

Mme Constance Le Grip (EPR). Merci, monsieur le président, d'avoir pris l'initiative d'organiser cette première table ronde sur la situation géopolitique au Moyen-Orient. Je crois savoir qu'une deuxième table ronde se tiendra dans quelques jours, plus spécifiquement dédiée à la situation en Iran et aux perspectives de changement de régime.

La République islamique d'Iran porte une responsabilité particulière et principale dans la conflictualité actuelle et la situation d'attaques et de guerre que connaît cette région. Il

faut en effet rappeler, et je m'inscris dans la droite ligne des propos tenus par M. Roignan, que le régime a poursuivi un programme nucléaire d'enrichissement de l'uranium, nonobstant les recommandations de l'accord de Vienne. Il a développé des capacités balistiques inédites qui ne visent pas seulement les États de la région, notamment Israël, mais également les pays européens. Il a armé et financé la quasi-totalité des mouvements terroristes dans la région, depuis les Houthis du Yémen jusqu'au Hezbollah au Liban, en passant par les diverses milices chiites en Irak. Il a soutenu le Hamas et affirmé de manière constante depuis 1979 sa volonté de détruire l'État d'Israël et de s'en prendre au « grand Satan » que sont les États-Unis d'Amérique. Inévitablement, depuis le 7 octobre 2023 et le plus grand pogrom antisémite commis depuis la Shoah contre des citoyens juifs et israéliens, orchestré par le Hamas – qui est, encore une fois, l'un des proxys de la République islamique d'Iran – la conflictualité n'a cessé de croître. Il y a eu les confrontations directes d'avril et d'octobre 2024, puis la guerre des douze jours en juin 2025. C'est dans ce contexte que s'inscrit la conflagration actuelle.

La position de la France est très claire et ses priorités sont très pertinentes. Je crois important de rappeler, comme l'a fait le chef de l'État, que nous attendons des concessions majeures de la part du régime actuel iranien, s'il parvient à se maintenir avec les acteurs encore en place à ce stade.

Madame Lons, vous avez employé le mot de « trahison » pour qualifier le sentiment qui, telle une lame de fond, envahit plusieurs États du Golfe à l'égard de leur partenaire américain. Mais, en même temps, ils n'ont pas tellement d'autres options. Comment voyez-vous le rôle de la France dans cette éventuelle évolution ? Nous sommes très présents, nous avons des accords de défense. La ministre Vautrin vient de se rendre dans deux de ces États. Comment peut-on espérer reconstruire quelque chose ?

Mme Camille Lons. Concernant le rôle de la France, je pense qu'il y a en effet un enjeu et une fenêtre d'opportunité, ouverte par la crise et par cette remise en cause du partenaire américain pour un certain nombre de pays de la région. Cela les pousse à accélérer encore davantage l'effort de diversification de leurs partenariats stratégiques, entamé il y a quelques années. Les Européens constituent une bonne option car la diversification vers des partenaires comme la Chine, non seulement n'apporte pas grand-chose mais crée en plus des frictions importantes avec Washington. Ainsi, un partenariat avec les Européens est plus compatible avec la relation que ces pays entendent maintenir avec les États-Unis, qui ne sont absolument pas prêts à laisser tomber.

Côté européen et français, il est central de démontrer que nous considérons que la stabilité de cette région est et restera importante à l'avenir. C'est pourquoi je pense qu'il était très important que la France réagisse rapidement pour respecter ses accords de défense avec ces pays.

Le problème est que ces États ont un besoin immédiat en matière de défense antiaérienne. Or, ce n'est pas forcément un domaine où nous disposons de grandes capacités pour les aider, d'autant plus qu'il existe plusieurs fronts en parallèle. Les stocks de munitions de défense antiaérienne sont limités, et l'existence d'une guerre à l'Est de l'Europe pose forcément la question des choix à opérer.

Nous pouvons davantage apporter une contribution intéressante sur la question maritime. Dans le très court terme, c'est très difficile car monter une coalition dans le détroit d'Ormuz et prendre le risque de s'exposer alors que nous sommes encore en plein épisode d'escalade est très compliqué. Mais, dans un second temps, dans une phase de désescalade, il

y aura une opportunité intéressante à saisir, permettant de bien montrer une forme d'autonomie par rapport à la proposition américaine. Nous l'avons déjà fait sur d'autres missions maritimes dans la région, comme *Agenor* et *Aspides*, où les Européens ont monté des missions parallèles à celles des États-Unis, qui coopèrent bien sûr mais qui démontrent aussi cette volonté d'indépendance.

Il sera important de travailler avec les pays de la région, mais aussi avec des puissances asiatiques. Le Japon a fait partie de la récente déclaration sur une potentielle coalition mais il faut voir aussi ce qu'il est possible de faire avec des pays comme l'Inde. Je ne pense pas que l'Inde se liera complètement à une coalition mais une coordination avec les Indiens sur ces questions constitue l'une des pistes à explorer.

M. Alain David (SOC). Merci de vos interventions éclairantes sur ce conflit engagé, rappelons-le une nouvelle fois, sans objectif clairement défini par le président américain, sans information aux Européens et en dehors de tout cadre multilatéral.

Contrairement à ce qui s'est passé en 2025 lors de la guerre des douze jours, le conflit connaît une extension régionale au Liban, bien sûr, mais aussi dans les pays du Golfe, avec les attaques du régime des mollahs contre le Qatar, les Émirats arabes unis, le Bahreïn et l'Arabie saoudite. Tous ces États expérimentent à leurs dépens ce que les pays de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'Ukraine ont vécu avant eux : le fait que leur partenariat avec les États-Unis de Donald Trump n'est pas fiable, voire potentiellement déstabilisateur. Les pays du Golfe sont en plein doute sur l'efficacité de la protection américaine. Ne risque-t-on pas d'assister dans les prochains mois ou les prochaines années à une volonté, par exemple de l'Arabie saoudite, du Qatar et peut-être d'autres pays à gros moyens, de se doter de l'arme atomique pour assurer par eux-mêmes leur propre dissuasion ?

On peut craindre que le conflit s'enlise et dure, compte tenu de la résilience de la défense mosaïque du régime iranien et de l'utilisation du blocage du détroit d'Ormuz comme arme économique. On peut également craindre que les stratégies américaines, d'une part, et israélo-iraniennes, d'autre part, divergent, puisque les États-Unis n'ont *a priori* pas intérêt à ce qu'un conflit s'éternise, tandis que M. Netanyahu et les mollahs y voient un intérêt presque existentiel.

Lors de l'audition du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, mon collègue Pierre Pribetich l'a interrogé sur l'éventualité d'une prochaine implication, directe ou indirecte, des forces armées françaises dans ce conflit. Je voudrais pour ma part explorer une autre possibilité : celle de l'implication de la diplomatie française. La situation pourrait-elle, selon vous, être l'occasion de réactiver un cadre diplomatique international sous l'égide des Nations unies et de reprendre des négociations crédibles visant à empêcher la prolifération nucléaire en Iran, qui semble n'avoir été qu'un prétexte au déclenchement de la guerre, quand bien même ce point est primordial ?

M. Romaric Roignan. Cela me permettra aussi de rebondir sur la question précédente et de réaffirmer qu'effectivement, face à cette situation, le risque auquel nous sommes confrontés est celui d'une guerre sans fin. Même si l'une des parties, typiquement les États-Unis, décidait unilatéralement d'un cessez-le-feu en considérant la victoire acquise, nous serions face à une situation où l'Iran pourrait potentiellement continuer à bloquer le détroit d'Ormuz et chercherait à reconstituer ses capacités. En l'absence de solution négociée, cela conduirait les belligérants actuels à reprendre régulièrement des campagnes de frappes.

Se poserait alors la question de la capacité de cet effort de reconstitution des capacités à aller au-delà du seuil nucléaire, avec un risque de prolifération iranien mais aussi régional.

Cette perspective est celle qu'il faut absolument éviter. La seule solution face à ce risque est de reprendre le chemin d'un effort diplomatique structuré, embrassant l'ensemble des sujets et s'efforçant de tenir compte des objectifs de chacune des parties pour aboutir à un accord durable. Cela nécessite d'impliquer les Nations unies, et en particulier l'AIEA, dont le rôle est essentiel pour vérifier les modalités de mise en œuvre d'un futur accord avec la technicité et la crédibilité internationales dont elle dispose. Je suis donc tout à fait d'accord avec votre diagnostic, et c'est exactement le sens de nos efforts actuels.

Un point me permettra également de répondre à une question posée tout à l'heure par l'orateur du groupe GDR. Vous mentionniez le risque d'implication de soldats français sur le terrain. Je pense que c'est exactement ce à quoi nous exposerait une intervention militaire au Liban. Nous sommes déjà présents au Liban, avec la FINUL, et notre intention n'est pas de devenir une partie prenante à ce conflit qui oppose aujourd'hui Israël et le Hezbollah. Il faut rester responsables et concentrer nos efforts sur le volet diplomatique, en encourageant le gouvernement libanais à mettre en œuvre les annonces courageuses et historiques qu'il a faites, et, d'autre part, en encourageant une reprise du dialogue direct entre Israël et le Liban pour permettre une désescalade et, nous l'espérons, déboucher à terme sur une cessation durable des hostilités.

M. Michel Herbillon (DR). Premièrement, je souhaiterais que vous nous donniez votre point de vue sur l'état actuel de l'arsenal encore à la disposition de l'Iran. On nous parle beaucoup de destructions mais, dans le même temps, des actions d'envoi de missiles balistiques et de drones se poursuivent régulièrement. Quel est, selon vous, l'état des forces en Iran ?

Deuxièmement, nous avons été très frappés par la relative vulnérabilité des pays du Golfe, alors même que ces pays ont des accords de défense, notamment les Émirats arabes unis avec la France, et que l'Arabie saoudite dispose de nombreux équipements américains. Cette crise a révélé une vulnérabilité qui n'était pas vraiment connue. Comment expliquez-vous cela ?

Troisièmement, comment envisagez-vous la sortie de crise, sachant que la situation évolue très rapidement ? Je vous demande de faire un effort de prospective, compte tenu de votre connaissance de l'Iran.

Quatrièmement, permettez-moi un commentaire. Cette crise démontre une fois de plus, après la crise ukrainienne, que l'Organisation des Nations unies (ONU) est complètement absente et ne joue aucun rôle. Les évocations permanentes du droit international, alors qu'il est systématiquement violé et bafoué, relèvent de l'incantation. On se fait plaisir en disant qu'il faudrait que le droit international soit respecté mais il ne l'est pas, en particulier depuis le développement de la crise ukrainienne. Peut-être faudrait-il, monsieur le directeur, faire un effort de prospective pour envisager d'autres types de règlement des conflits.

Mme Camille Lons. Je ne dispose pas de données précises sur l'arsenal iranien car je pense que c'est le secret le mieux gardé. Même du côté américain, personne n'a une visibilité complète sur les stocks de munitions de défense antiaérienne.

Nous assistons à une course pour savoir qui durera le plus longtemps dans cette guerre d'attrition entre le stock de l'arsenal iranien et le stock de munitions américain. Ce qui semble apparaître en tout cas, c'est que l'arsenal de drones est assez résilient. Il y a une capacité à reproduire assez rapidement un stock de drones, ce qui explique la tension actuelle : les drones sont interceptés, notamment dans les pays du Golfe, par des missiles et des batteries de missiles extrêmement coûteux et qui mettent beaucoup de temps à être reconstruits.

Nous manquons de visibilité sur ce stock complet. D'ailleurs, l'Iran a effectué un tir de missile sur la base américaine de Diego Garcia avec des engins dont nous ignorions qu'ils avaient une telle portée. Dans le cadre de ce conflit, nous découvrons donc aussi au jour le jour l'étendue de cet arsenal.

M. Romaric Roignan. Je n'ai pas d'autres informations non classifiées sur l'état de l'arsenal que celles que Mme Lons a communiquées.

Sur la vulnérabilité des pays du Golfe, je pense que le constat est à nuancer. Quand on regarde le nombre de projectiles qui leur ont été envoyés et le nombre de ceux qui ont finalement atteint leur cible, le taux d'interception reste très élevé.

La question fondamentale, à mon sens, est celle de la prise en compte de ces risques pour les États du Golfe par ceux qui ont déclenché le conflit. Cette question doit leur être posée très directement. Je pense que les États de la région devront se demander si ceux qui ont déclenché ce conflit avaient mis en place suffisamment de moyens défensifs en amont pour faire face à toutes ces attaques.

Sur la sortie de crise, je pense que, lorsque les armes auront cessé de parler, l'Iran se retrouvera malgré tout face à la contrainte économique que M. Coville a décrite. Cette contrainte devrait inciter Téhéran à reprendre la voie d'une négociation pour la lever, en offrant des contreparties. C'est sur ce point qu'il faut se préparer sérieusement pour permettre de déboucher sur une sortie de crise négociée et durable.

M. Thierry Coville. Sur la sortie de crise, du côté iranien, ce sont surtout les gardiens de la révolution qui dirigent l'Iran actuellement. Dans la mesure où ils ont été attaqués en juin 2025, leur rationalité est de porter à l'ennemi un coup tel qu'ils ne soient pas réattaqués de sitôt. D'un autre côté, il est clair qu'il faudra des négociations. Mais, quand j'entends Donald Trump dire qu'il ne doit y avoir aucun enrichissement d'uranium en Iran, ce n'est même pas la peine de négocier. On sait que les radicaux qui dirigent l'Iran actuellement n'accepteront jamais la cessation totale de l'enrichissement. Sur cette base, il n'y aura pas d'accord. Ce n'est donc pas évident.

Mme Christine Arrighi (EcoS). Il y aurait tant à dire sur l'opération *Fureur épique*. Qui a trouvé ce titre ? Fureur de qui ? Fureur pour quoi ? Et fureur dans l'intérêt de qui ? Le terme « épique » suggère une histoire héroïque. Or, quel est l'héroïsme dans cette opération conduite par les Américains et par Israël ?

Nous constatons la fin de la doctrine du *containment* et l'absence de condamnation de cette attaque militaire, évidemment contraire au droit international – mais celui-ci est si souvent bafoué qu'on se demande à quoi sert de condamner une fois de plus – hormis la Russie – quelle aubaine pour elle ! – la Somalie et la Chine, qui, avec le Sud global, lisent évidemment ce conflit comme la preuve définitive du deux poids, deux mesures.

Cela ne compromet pas seulement la crédibilité de la France mais également celle de l'Europe dans les enceintes multilatérales. Cela fragilise concrètement notre influence au Maghreb et dans le Golfe, ainsi que le réchauffement de nos relations avec le Sahel. Le terrain diplomatique que nous perdons aujourd'hui, nous ne le retrouverons probablement pas facilement demain, voire pas du tout, d'autant que la compétition féroce à laquelle se livrent les empires sera terrible à l'issue de cette guerre, que l'on espère la plus courte possible pour les Iraniens.

Je voudrais vous interroger sur le projet de corridor économique Inde-Moyen-Orient-Europe (IMEC). Soutenu notamment par la France, l'Inde et les États-Unis, il vise à relier l'Inde à l'Europe *via* la péninsule arabique et Israël, en combinant des infrastructures maritimes, ferroviaires et énergétiques. Ce projet a récemment été évoqué par le groupe de transport maritime CMA-CGM. Présenté comme une alternative stratégique aux routes maritimes traditionnelles et aux Nouvelles routes de la soie chinoises, ce projet redessine en réalité les équilibres géopolitiques régionaux en intégrant explicitement Israël, avec l'approbation de la France, dans une architecture économique régionale. Or, plusieurs analyses montrent que ce corridor repose en partie sur une normalisation implicite entre Israël et certains pays arabes et qu'il confère à Israël un rôle logistique central, notamment *via* le port de Haïfa, dans lequel CMA-CGM a investi.

Premièrement, dans quelle mesure ce projet d'infrastructures, présenté comme économique, participe-t-il en réalité à une recomposition stratégique du Moyen-Orient au bénéfice d'Israël et au détriment d'autres équilibres régionaux ? On comprend peut-être mieux l'intervention et l'appui américains.

Deuxièmement, la France, qui ambitionne de faire de Marseille un hub majeur de ce corridor et de positionner ses entreprises sur les marchés associés, ne prend-elle pas le risque d'être perçue comme partie prenante d'un projet géopolitique contesté dans une région déjà en guerre ?

Troisièmement, la France peut-elle être en même temps actrice de ce corridor et puissance d'équilibre au Moyen-Orient ? La France doit-elle être actrice de ce corridor si elle veut préserver la place stratégique qu'elle occupe dans les pays du Golfe, avec les contrats d'armement, les partenariats énergétiques, les investissements souverains et le lien tissé de longue date par la diplomatie avec l'Iran ?

M. Romaric Roignan. Je n'ai pas bien compris le raisonnement ni les éléments factuels derrière l'allégation d'une perte de crédibilité de la France dans la région, au Maghreb et au Sahel. En tout cas, ce n'est pas ce que nous percevons dans nos contacts avec les parties prenantes et je serais ravi de prolonger la discussion sur ce sujet à une autre occasion.

Concernant l'IMEC et le risque de normalisation implicite avec Israël, c'est effectivement un projet qui repose sur cette hypothèse. Je rappelle que l'idée d'une normalisation et d'une intégration régionale d'Israël est au cœur de la déclaration de New York adoptée à l'initiative de la France et de l'Arabie saoudite par l'Assemblée générale des Nations unies l'été dernier. Cette déclaration reposait sur un équilibre entre la condamnation du terrorisme du 7 octobre 2023 et des enlèvements du Hamas, l'appel au désarmement du Hamas, l'appel à la reconnaissance de l'État palestinien, la mise en œuvre de la solution à deux États et la pleine intégration régionale d'Israël dans son environnement, à la fois sur le

plan politique et économique. Ce projet s'inscrit très clairement dans cette vision que nous souhaitons voir advenir.

Mme Camille Lons. Au regard de la situation actuelle de la région, l'IMEC a été clairement mis en suspens. En effet, comme vous le soulignez, c'est un projet qui, à la base, était centré sur l'intégration régionale d'Israël, à l'instar d'autres projets similaires, comme l'I2U2, une sorte d'alliance entre Israël, les Émirats arabes unis, l'Inde et les États-Unis. Aujourd'hui, nous sommes dans une autre configuration régionale.

Je pense que des éléments de ce projet sont à sauver mais l'angle israélien devra être mis de côté pendant un certain temps. En effet, les pays du Golfe, et notamment des pays comme l'Arabie saoudite, voient de plus en plus Israël comme un rival géopolitique et une puissance déstabilisatrice dans la région. À mon humble avis, l'effort français de l'année dernière sur le volet palestinien, qui visait à lier cela à une reconnaissance ou à une intégration régionale d'Israël, est une erreur. Le problème est qu'aujourd'hui, Israël est une puissance qui, elle-même, pose problème dans la région. Vouloir absolument intégrer régionalement une puissance qui ne montre pas beaucoup de signes de vouloir être intégrée de manière constructive pose problème.

Il y a cependant des choses à sauver, davantage sur l'angle indien de l'IMEC. Du travail est d'ailleurs fait du côté français, notamment sur des formats triangulaires avec les pays du Golfe et l'Inde, qui sont, je pense, intéressants à continuer d'explorer.

Mme Maud Petit (Dem). Depuis le déclenchement de l'opération *Fureur épique*, le Moyen-Orient connaît une déstabilisation d'une ampleur exceptionnelle, avec l'élimination du guide suprême iranien, les frappes de représailles contre les infrastructures énergétiques du Golfe, les tensions extrêmes dans le détroit d'Ormuz. Cette séquence a bouleversé les équilibres régionaux et créé une incertitude stratégique.

Premièrement, les États-Unis affirment mener des discussions discrètes avec Téhéran, immédiatement démenties par les autorités iraniennes. Selon vous, quelle crédibilité accorder à ces annonces ? Comment la France peut-elle interpréter ces signaux contradictoires dans un moment où la lisibilité des intentions américaines est déterminante pour l'ensemble de leurs partenaires ?

Deuxièmement, si la piste diplomatique est fragile, quelles options restent ouvertes pour contenir le conflit et prévenir un enlisement ? Comment la France peut-elle, avec ses partenaires européens, peser encore plus pour éviter une dynamique qui nous entraînerait vers une confrontation régionale plus large ?

Troisièmement, les civils, à qui j'adresse aujourd'hui mon profond soutien, sont pris dans un étau, avec, d'un côté, la répression d'un régime iranien autoritaire qui se maintient, voire se durcit et, de l'autre, les effets directs d'une guerre déclenchée par les États-Unis et Israël. Comment évaluer l'impact humanitaire réel de cette séquence ? Quelle marge d'action la France possède-t-elle pour soutenir les populations, protéger les défenseurs des droits humains et maintenir des canaux de dialogue avec la société civile iranienne et régionale ?

M. Thierry Coville. Concernant ces négociations entre Donald Trump et l'Iran, je rappelle tout d'abord que l'Iran est actuellement dirigé par le Conseil de sécurité nationale, qui rassemble plusieurs forces, dont le président du Parlement mais aussi les gardiens de la révolution et les forces de sécurité. Le mode de décision en Iran s'opère par la synthèse de

plusieurs avis. Imaginer, comme Donald Trump l'a dit, qu'il a trouvé une seule personne pour discuter avec l'Iran n'est pas possible actuellement.

En revanche, ce que l'on croit percevoir, avec prudence, c'est qu'il y a effectivement des efforts de médiation qui ont été engagés, et l'on peut regretter que la France n'en soit pas partie prenante. Ces efforts seraient menés par l'Égypte, la Turquie et, d'après ce que j'ai compris, la Norvège. Pour qu'il y ait des efforts de médiation, il y a forcément des contacts qui ont été pris avec différentes personnalités. C'est peut-être de là que Trump tire ses affirmations optimistes.

L'Iran est engagé dans une guerre. Il faut se souvenir que Donald Trump, dans son premier discours, a dit vouloir « changer le régime ». Vous imaginez la réaction des radicaux en Iran. Ils ont franchi beaucoup de lignes rouges qu'ils s'étaient eux-mêmes fixées en attaquant les pays de la région. Ils veulent donc faire subir un coût important à leurs adversaires. Il y aura bien une sortie de crise mais il faudra de vraies négociations. Quand j'entends Donald Trump exiger qu'il n'y ait pas d'enrichissement d'uranium en Iran, ou les autorités françaises dire que l'Iran doit faire des concessions, je me souviens que c'est précisément ce qui a empêché les négociations par le passé.

Je rappelle également que l'Iran a arrêté d'enrichir l'uranium depuis juin 2025, comme l'a déclaré Tulsi Gabbard, la cheffe des services de renseignement américains. Comment l'Iran peut-il aller vers la bombe atomique alors qu'ils ont arrêté d'enrichir l'uranium ? Il faudrait que nous ayons une position un peu plus réaliste si nous voulons un véritable accord.

Enfin, il faut parler des civils. Il y a des morts partout : en Israël, au Liban et en Iran, où l'on dénombre actuellement 1 400 morts civils, dont 200 enfants. Des infrastructures civiles sont touchées. J'en reviens à ce que je disais : que vit, depuis quinze ans, une société civile iranienne dont on est frappé, quand on s'y rend, par la modernité des esprits, l'évolution des mentalités, notamment des femmes, et leur niveau d'éducation élevé ? Ils veulent la démocratie et l'État de droit. Que vivent-ils depuis quinze ans ? Des sanctions, qui étouffent cette société civile, ou des guerres. Il faudrait peut-être se poser la question de savoir comment aider vraiment cette société civile qui veut la démocratie. Quels sont nos moyens ?

M. le président Bruno Fuchs. Je cède à présent la parole aux collègues souhaitant intervenir ou poser des questions à titre individuel.

M. Michel Guiniot (RN). La guerre dure depuis plus d'un mois. Ce matin, l'Iran a annoncé que les navires non hostiles pouvaient à nouveau emprunter le détroit d'Ormuz, permettant un nouvel approvisionnement en pétrole. Dans la foulée, le cours du pétrole a baissé de 6 %, mais nous devons encore attendre quelque temps avant que la baisse se répercute sur les prix à la pompe, la faute aux profiteurs de guerre, au premier rang desquels l'État.

Beaucoup d'opérations de déstabilisation médiatique ont eu lieu. Les États-Unis font des annonces pour rassurer les marchés financiers, tandis que les gardiens de la révolution iraniens les contredisent pour conforter leur position. Une ébauche d'accord de paix semble en bonne voie, peut-être, mais le conflit n'est pas fini pour autant. Israël a bombardé Téhéran cette nuit et l'Iran bombarde actuellement Israël, le Bahreïn, le Koweït et la Jordanie.

Alors que l'Iran attaque tous ses voisins qui abritent des bases américaines, n'y a-t-il pas une probabilité pour que l'hypothétique fin du conflit entre Américains et Iraniens soit le début d'un conflit généralisé au Moyen-Orient entre les puissances alliées aux Américains et celles alliées aux islamistes ? Si oui, l'Union européenne ne se trouvera-t-elle pas perdante dans ce conflit qui ne la concerne pas, entre l'envolée des cours du pétrole, les difficultés d'acheminement des marchandises et la vague migratoire à venir ?

M. Jean-Louis Roumégas (EcoS). Je voudrais insister sur la dimension de guerre des ressources : nous voyons que les cibles ne sont plus simplement militaires mais également les ressources et même les écosystèmes. Il y a eu des frappes sur des sites pétroliers et gaziers. Une attaque a également eu lieu sur les ressources en eau. Les usines de dessalement sont maintenant menacées par l'Iran en rétorsion des attaques sur ses usines de production d'électricité. Au Sud du Liban également, on voit Israël, qui occupe les territoires jusqu'au fleuve Litani et qui s'emploie à dégrader les terres en y épandant du glyphosate. En tant que chercheurs, analysez-vous cette émergence d'une véritable guerre des ressources et de l'environnement, où le contrôle des ressources est peut-être le véritable enjeu de ce conflit ?

M. Jérôme Buisson (RN). Vous avez dit, madame Lons, que l'on découvre les armes iraniennes au fur et à mesure. Ne pourrait-on pas se poser la même question pour le nucléaire ? Vous semblez assez sûre de l'arrêt de l'enrichissement mais il s'agit évidemment de choses cachées et de programmes secrets.

Depuis les années 1980, la Chine a méthodiquement construit un quasi-monopole, non seulement sur l'extraction mais aussi sur le raffinage des terres rares et de nombreux autres métaux critiques. Ce monopole confère à la Chine un pouvoir de marché considérable qu'elle n'hésite pas à exploiter, notamment dans le cadre de la guerre commerciale avec les États-Unis mais aussi dans celui de la rivalité stratégique entre les deux grandes puissances.

Ainsi, dans le contexte actuel avec l'Iran, Pékin a restreint ses exportations de tungstène, un métal essentiel à l'industrie de défense américaine, provoquant une flambée des prix. Alors que les États-Unis et Israël déploient toute leur puissance militaire contre l'Iran, la Chine ne disposerait-elle pas d'un levier suffisant pour faire cesser les hostilités, simplement en rompant les chaînes d'approvisionnement critiques ? Pensez-vous que Pékin utilise délibérément ce contrôle sur les métaux stratégiques pour affaiblir l'industrie de défense américaine et, ce faisant, soutenir indirectement l'Iran ?

M. Romaric Roignan. Concernant les risques de déstabilisation régionale et de conflit généralisé, de notre point de vue, les conséquences de ce conflit sont déjà réelles et le potentiel d'escalade n'est pas épuisé. Il est donc absolument essentiel de travailler à cette solution diplomatique, qui passe à la fois par un volet de désescalade, notamment sur la question du détroit d'Ormuz – sur lequel nous avons un certain nombre de propositions pour contribuer au retour de la liberté de navigation et à la confiance des armateurs – et par la définition des paramètres d'une sortie de crise négociée qui permette d'apporter des réponses durables à l'ensemble des risques que font peser les politiques de l'Iran, tout en répondant aux attentes de ce dernier en contrepartie.

Mme Camille Lons. S'agissant du risque d'armement nucléaire, il me semble qu'il est beaucoup plus difficile de cacher un programme nucléaire allant jusqu'à son arsenalisation que certains missiles à plus longue portée. La pénétration du renseignement israélien, notamment sur la question nucléaire en Iran, laisse penser que nous aurions des signaux avant-coureurs. Le problème, depuis les frappes sur les sites nucléaires iraniens, est que nous

avons perdu en visibilité sur le programme et sur les réserves d'uranium enrichi. C'est mon hypothèse.

Par ailleurs, la Chine a évidemment tout intérêt à voir les États-Unis s'enliser dans le conflit actuel. D'ailleurs, très opportunément, elle reste en dehors de l'escalade. Il est intéressant de voir qu'elle a soutenu en partie l'Iran, notamment par l'envoi de composants importants pour les missiles et le programme de défense antiaérienne. Cependant, il faut mettre en perspective que cette alliance sino-iraniennne a aussi beaucoup de limites. Les Iraniens ont d'ailleurs été assez déçus du manque de soutien de leurs soi-disant alliés russes et chinois. La Chine n'a pas d'alliés mais des partenariats qu'elle utilise quand ça l'arrange. De ce point de vue, je pense qu'il faut nuancer la question de cette alliance irano-chinoise et de la position de Pékin dans le conflit.

M. Thierry Coville. La gestion des ressources est une très bonne question. En vous écoutant, je me rappelais qu'en 1951, le premier ministre iranien de l'époque, démocratiquement élu, Mohammad Mossadegh, avait décidé de nationaliser la British Persian Oil Company – devenue BP par la suite – qui exploitait de manière indue le pétrole iranien en ne reversant qu'une infime partie des royalties au gouvernement. En 1953, un coup d'État organisé par l'Agence centrale de renseignement (CIA) et l'Intelligence Service a eu lieu pour se débarrasser de Mossadegh, présenté à tort comme un communiste, car de quel droit ce « petit pays » se permettait-il de nationaliser son pétrole ?

Je répondrai avec une certaine prudence. Il est possible que M. Trump ait en tête le modèle vénézuélien mais, compte tenu de l'histoire de l'Iran, je pense que les Iraniens sont prêts, s'ils obtiennent le respect d'un certain nombre de leurs droits sur l'enrichissement d'uranium et leur programme balistique, à accorder aux Américains la possibilité de travailler avec les compagnies iraniennes dans le secteur pétrolier, ce dont ils rêvent depuis la révolution. D'un autre côté, en raison de cette histoire et de l'enjeu de la maîtrise par l'État iranien de ses ressources énergétiques, je vois mal ce qui s'est passé au Venezuela arriver en Iran. Il y aura peut-être des blocages, ce ne sera peut-être pas aussi simple. Il est vrai que c'est un enjeu tout à fait réel.

M. le président Bruno Fuchs. Je vous remercie d'avoir participé à une table ronde particulièrement dense et riche, avec beaucoup de problématiques à traiter.

La séance est levée à 13 h 00

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Pieyre-Alexandre Anglade, Mme Christine Arrighi, M. Michel Barnier, Mme Béatrice Bellay, M. Sylvain Berrios, Mme Élisabeth Borne, M. Bertrand Bouyx, M. Jorys Bovet, M. Jérôme Buisson, M. Sébastien Chenu, M. Pierre Cordier, M. Alain David, Mme Sandra Delannoy, Mme Dieynaba Diop, M. Nicolas Dragon, M. Olivier Faure, Mme Alix Fruchon, M. Bruno Fuchs, Mme Pascale Got, M. Michel Guiniot, M. Stéphane Hablot, M. Michel Herbillon, M. François Hollande, Mme Amélia Lakrafi, M. Arnaud Le Gall, Mme Constance Le Grip, M. Jean-Paul Lecoq, Mme Alexandra Masson, M. Laurent Mazaury, M. Frédéric Petit, Mme Maud Petit, M. Kévin Pfeffer, M. Jean-François Portarrieu, M. Pierre Pribetich, M. Stéphane Rambaud, M. Jean-Louis Roumégas, Mme Laetitia Saint-Paul, M. Vincent Trébuchet, Mme Dominique Voynet

Excusés. - Mme Nadège Abomangoli, Mme Véronique Besse, M. Pierre-Yves Cadalen, Mme Christelle D'Intorni, Mme Christine Engrand, M. Marc Fesneau, M. Perceval Gaillard, Mme Clémence Guetté, Mme Marine Hamelet, Mme Brigitte Klinkert, Mme Marine Le Pen, M. Christophe Naegelen, Mme Nathalie Oziol, Mme Astrid Panosyan-Bouvet, M. Davy Rimane, Mme Laurence Robert-Dehault, Mme Sabrina Sebaihi, Mme Michèle Tabarot, Mme Liliana Tanguy, M. Lionel Vuibert, M. Laurent Wauquiez, M. Christopher Weissberg, Mme Estelle Youssouffa